...ment trouvés dans sa chambre à coucher, le 26 avril dernier.

Mme Herry habitant avec elle et trois domestiques à Lesdin, 36, rue de l'Arbre-Sec, on ne comprend pas comment on a pu commettre un vol aussi hardi.

L'activité avérée est un ancien officier de police de sûreté de Lille, auquel on déroba pour une somme considérable de bijoux.

Malheureusement, il devrait rétablir le mit en cause, mais faute de preuves suffisantes, on dut le relâcher. Toutefois, on le surveillait et l'entrée dans la cathédrale a empêché ce soir.

Quant au crime, le parquet estime qu'il a été commis par des individus appartenant à une bande internationale, parfaitement organisée.

Cette affaire provoque une vive émotion à Roubaix; les journaux font des éditions spéciales qui s'écoulent rapidement.

Perquisitions. — Découverte des titres.

Hier matin, une perquisition a été faite chez Courtois, 404, chaussée de Boondael.

Les mandrats ont mis les scellés partout et ont retrouvé la presque totalité des titres volés chez Mme Orda.

Dans le poche d'un vieux paletot, on a retrouvé les coupons de diverses actions obligations dérobées et plusieurs titres de Panama.

La culpabilité de Courtois est donc absolument certaine, mais on est convaincu que d'autres complices — qui on recherche actuellement et qui ne tarderont pas à tomber entre les mains de la justice. Une arrestation nouvelle est même annoncée: c'est celle d'un ex-colonel habitant Ougnem, et chez lequel une perquisition a eu lieu mardi matin.

Quand on a prévenu Courtois de la découverte faite chez lui des titres volés, il a baissé la tête et s'est borné à dire: « Faites de moi ce que vous voudrez. »

Jusqu'à ce qu'il ait fait aveu au moins absolu, Courtois recevra fréquemment, paraît-il, des visites de Mme Orda, qui tendrait à faire croire qu'il appartenait à un bande internationale de voleurs.

Une déclaration de M. Herry

On juge avec quelle joie a été accueillie par M. Herry la nouvelle de l'arrestation de l'un des complices de l'assassinat de sa pauvre mère.

Et à ce propos, M. Herry a fait au juge une déclaration importante.

Il a dit avoir trouvé dans les papiers de la servante des lettres d'un de ses anciens amis: chose curieuse, ces lettres étaient signées d'une autre écriture, portant des signatures différentes.

La servante connaissait donc un individu qui avait *des raisons pour ne pas donner son nom*. Or, cette correspondance date précisément de l'époque où cette fille était au service d'un employé du palais du comte de Flandre.

On voit la corrélation qui pourrait exister entre ces deux affaires. La servante va subir un second interrogatoire.

Dernière Heure

Une première à l'Opéra-Comique

Paris, 5 mai. — Ce soir a eu lieu à l'Opéra-Comique la première représentation du *Chevalier d'Harmental*, musique d'Adhémar Duvivier.

C'est une mise en scène poétique des amours du chevalier d'Harmental avec Bathilde du Ruau, brusquement interrompues par une conspiration contre le Régent. Le poème est assez intéressant et a très bien compris par le compositeur dont la partition offre de jolies pages. Le dernier acte est le meilleur de tous mais l'effet du dialogue parlé, tandis que joue l'orchestre, est nouveau.

L'interprétation est bonne et la pièce est montée avec soin.

LA LIBÉRATION D'ADIGRAT

Rome, 5 mai. — Le gouvernement vient d'apprendre que le général Baldissera, après être renoué avec le ras Mangascia des conditions de la libération de la garnison d'Adigrat, a fait occuper aujourd'hui le fort par les troupes de secours.

Les drames de l'ivrognerie

Rome, 5 mai. — Une fille nommée Juliette Ricci, âgée de 54 ans, habitait avec un nommé Fiorentin Rédel, chiffonnier rue du Rocier. Tous deux se livraient à la boisson.

Hier soir, à la suite d'une querelle entre les deux ivrognes, querelle venue à propos d'une bouteille de rhum que Florentin avait envoyée acheter par sa maîtresse et dont celle-ci avait bu la moitié avant de se coucher, le chiffonnier frappa Juliette Torel à coups de pied et lui donna par la ventre.

Quelques instants après, la malheureuse expirait.

Arrêté ce matin au moment où il allait quitter Rome, l'assassin avoua son crime, ajoutant vaguement: « Au moment de tourner le couteau, elle me demandait encore de la boisson: Je lui ai dit qu'elle pouvait crever ».

Florentin était [illegible] Rome. Il a été trouvé dans un état [illegible] fait lors à ses précédents [illegible].

Les superstitions espagnoles

Madrid, 5 mai. — Des pèlerins polonais ont été dîtes pour demander la pluie. Les reliques de saint Isidor ont été portées solennellement en procession par trois évêques. Toutefois, les autorités civiles, et militaires étaient présentes. La *procession, suivie par une foule nombreuse*, est rentrée dans la cathédrale à quelques jours du soir.

Histoire de brigands

Rome, 5 mai. — Les journaux racontent que le grand-duc et la grande-duchesse Georges de Saxe-Meiningen, voyageant incognito, sont allés hier matin quelques heures de leur suite rendre visite au poète Wous et sa femme, dans la ville qu'ils habitent près de Frascati, aux portes de Rome.

Au retour, la voiture du grand-duc fut arrêtée près de Frascati par deux individus, armés de fusils, et la tête couverte d'un mouchoir.

Le grand-duc leur jeta une bourse contenant cinquante-cinq francs. Les individus se retirèrent alors, laissant les voitures du grand-duc et celles de sa suite continuer leur route.

Les *malfaiteurs* ont rejoint sur les lieux des gendarmes chargés de mettre la main sur les malfaiteurs.

Voici une autre version sur cette affaire:

Le duc, la duchesse et une dame de compagnie faisaient hier en voiture une excursion aux Châteaux romains.

Ils étaient arrêtés dans la forêt appartenant au prince Chigi et située sur la route d'Arricia Rocca di Papa, lorsqu'ils furent attaqués par deux inconnus armés et masqués. Les brigands les mettant en joue, enjoignirent au duc de leur donner sa bourse, ce qu'il fit sans résistance, puis ils disparurent.

Le duc, la duchesse surtout, ont été vivement impressionnés par cette agression dont la nouvelle a produit une *grande émotion à Rome*.

Toute la police est en mouvement. Le chef de la sûreté, le sous-secrétaire à l'intérieur, sont allés présenter au duc leurs condoléances.

TIRAGES D'OBLIGATIONS

VILLE DE PARIS (1875)

Le numéro 324.057 gagne 100.000 francs.
Le numéro 58.802 gagne 50.000 francs.
Les numéros 87.569 — 197.289 — 461.779 gagnent chacun 5.000 francs.
Les numéros 113.919 — 251.988 — 458.744 — 72.690 — 488.481 — 108.806 — 317.079 — 766.946 — 211.342 — 117.269 — 393.614 — 397.439 — 431.482 — 347.066 — 474.083 — 96.808 — 473.065 — 337.031 — 460.965 — 265.280 — 431.247 — 211.568 — 367.908 — 244.986 — 496.453 sont remboursables à 1.000 francs.

FONCIÈRES — Emprunt 1879

Les deux premiers numéros sont sortis remboursables chacun à 100.000 francs: Numéros 1.645.132 et 953.216.

Le numéro suivant est sorti remboursable à 25.000 francs: Numéro 577.446.

Les cinq numéros suivants sont sortis remboursables chacun à 5.000 francs: Numéros 973.438 — 1.437.967 — 1.372.543 — 382.035 — 569.896.

Les quatre-vingt-dix numéros suivants sont sortis remboursables chacun à 1.000 francs:

Numéros:				
1.170.905	— 1.545.041	— 1.693.062	—	919.265
1.667.389	— 955.002	— 1.467.660	—	936.681
498.153	— 214.623	— 545.540	—	1.647.855
1.230.945	— 643.001	— 1.561.356	—	960.969
775.745	— 1.484.168	— 1.388.229	—	256.545
1.187.015	— 13.490	— 32.775	—	613.978
1.334.423	— 1.744.000	— 476.041	—	493.064
209.420	— 383.044	— 597.654	—	1.516.557
968.713	— 1.573.862	— 1.378.969	—	930.382
332.708	— 1.120.514	— 372.388	—	449.442
755.734	— 436.022	— 1.134.492	—	298.566
862.802	— 224.309	— 537.655	—	1.415.548
90.708	— 747.310	— 48.675	—	1.025.470
488.677	— 1.320.048	— 334.607	—	371.025
1.781.905	— 705.382	— 1.449.457	—	1.405.862
437.777	— 1.676.814	— 432.930	—	740.461
1.397.549	— 480.832	— 467.818	—	927.467
806.642	— 144.945	— 855.394	—	486.452
1.768.822	— 1.497.437	— 1.867.679	—	1.462.179
1.677.176	— 1.661.556	— 1.476.158	—	343.600
612.541	— 560.386	— 1.204.489	—	433.366
82.126	— 166.062	— 900.912	—	571.262
521.604	— 1.386.482.			

FONCIÈRES 1885

Le premier numéro est sorti remboursable à 100.000 francs: Numéro 837.545.

Le numéro suivant sorti, remboursable à 25.000 francs: Numéro 734.742.

Les six numéros suivants sont sortis remboursables chacun à 5.000 francs: Numéros 397.665 — 492.989 — 266.735 — 677.942 — 248.955 — 695.746.

Les numéros suivants sont sortis remboursables chacun à 1.000 francs.

[illegible]

Brisart Constant 332 — Brasa Pierre 332 — Matmelin Jules 331 — Paul Joseph 331 — Ghomar Cesar 331 — [illegible] — Dumoulin Charles 329 — [illegible]

Les élections municipales

RÉSULTATS (suite)

Arrondissement de Lille

Templeuve. — *Oui être élu au premier tour*, MM. Dubreucq, maire, Huin, Barras, Leduc, Hayez, Fontaine, Dewavrin Constant, Lanselin, Morlevez et Leclercq, conseillers sortants.

MM. Demesmay, Dubircq, Descatoire, Olivier, nouveaux membres, tous candidats des listes réactionnaires.

MM. Cocheteux, Lebonicq et Hazard, nouveaux membres, candidats des listes réactionnaires.

Il y a ballottage pour trois sièges qui certainement seront pris aux républicains.

La majorité absolue a été de 379 voix.

MM. Pottier, 1er adjoint, qui n'a obtenu que 178 voix et Mouchon, 2e adjoint, qui n'a obtenu que 219 voix, ne sont pas réélus.

Pérenchies. — 19 candidats sur 21 sont élus deux sont en ballottage.

Les *réactionnaires* ont organisé une procession nocturne sous l'ont bienveillant du garde-champêtre; *cette manifestation était faite surtout par des* Belges. Les bombes pour en ont été écartées.

Verlinghem. — La liste réactionnaire est élue: élection de M. Alix Obelem, comme maire, paraît assurée.

Lompret. — 11 conseillers sur 12 sont élus au premier tour. M. Destombes maire sortant est réélu.

Ballottage pour le siège. — M. Castelain vient après avec 71 voix et M. Narcisse Delattre avec 70 voix.

Arrondissement de Douai

Faumont. — Sur 15 conseillers élus, il y a 12 républicains. Il reste un conseiller à élire pour dimanche prochain.

Somain. — Les élus républicains de Somain adressent leurs sincères remerciements aux électeurs qui, malgré une pression des plus choquantes, malgré les tentatives de corruption de toutes sortes dont ils ont été l'objet sont restés fidèles à leurs convictions républicaines et ont tenu à leur *Drapeau de la République démocratique et prouver leur indépendance*. Ils les invitent à nouveau à se rendre en masse au scrutin du 10 mai, afin d'écraser le cléricalisme. Ils font en même temps un appel pressant aux employés de chemins de fer, dont quelques-uns se sont lourvoyés, il faut le reconnaître.

Quelques uns ont la nomination des candidats du parti de la Société qui, en son temps pour eux qu'on a toujours vus à la tête des pionniers d'avant-garde.

Qu'ils méditent cette parole de Victor Hugo: « Il y a dans chaque citoyen un homme qui fait la lumière (républicain) et l'autre qui l'éteint (le curé).

Pas d'abstention au scrutin de ballottage, tous pour la liberté.

Arrond. de Valenciennes

Marly. — M. Emile Weil, député, est réélu.

Maulde. — Les maires sont réélus avec 11 voix libérales. — 1 réactionnaire.

Curgies. — 9 républicains élus. — Trois ballottages.

Schoeng. — 11 *républicains élus* — 1 réaction. naire. — 1 ballottage.

Aulnoy. — La liste républicaine est réélue.

Estreux. — 11 républicains — 1 ballottage.

Querrichain. — La liste républicaine est élue.

Denain. — Il y a ballottage.

Bergnies. — La liste républicaine est élue.

Raismes. — M. Lepes, député est réélu. Ainsi que sa liste entière.

Courches. — Electeurs inscrits 1168 — Votants 668.

Saint-Saulve. — Electeurs inscrits 756 — Votants 668 — MM. Pinon Julien 417 — Riche Emile 417 — Manon Alfred 417 — Colmant Alfred 408 — Florace Victor 404 — Bataille Denis 403 — Namur Désiré 403 — Dupuis Hippolyte 398 — Dubuisson Désiré 387 — Deschauvres Auguste 385 — Hornez Désiré 383 — Détrez Louis 380 — Desert Alcide 379 — Jean Pierre-Armand 376 — Quinet Auguste 376 — Carpentier Honoré 375 — Hubert Louis 369 — Dolpinque César 367 — Gouvion Maurice 365 — Sacquard Désiré 364.

Les candidats de la liste réactionnaire de M. Jaumarez, ancien maire, ont obtenu un nombre de voix variant de 50 à 240.

Anzin. — Inscrits 3291, votants 2002. — Elus: MM. Fabre Ernest 1837 — Brunebarbe Alphonse 1801 — Gérard Gustave 1785 — Lienne Felix 1830 — Roulleau Emile 1799 — Lanlin Auguste 1843 — Durant Alexandre 1794 — Colin Gustave 1865 — Lobert Henri 1731 — Guisgand Henri 1792 — Guisgand Henri, rue Raisse 1727 — Bouquet Lefebvre 1749 — Lamoth Polycarpe 1782 — Leuglet Emile 1762 — Lenoirs François 1785 — Quinet Constant 1836 — Bertremont Adolphe 1771 — Tourrez Pierre-Joseph 1749 — Gamelin Gérard 1764 — Quesnel Auguste 1766 — Bertiaux Henri 1753 — Piedana Eugène 1743 — Gaillard Jules 1733 — Legin Désiré 1671 — Baudin François père 1694 — Wallerand Joseph 1733 — Chabeuf Charles père 1689.

Saint-Amand. — La liste républicaine de M. Sirot, maire, est élue.

La Scarpe-lle. — Inscrits 582 — Votants 657 — Suffrages exprimés 655. — MM. Morson Alfred 539 — Jackson Jacques 536 — Lacroix Jules 535 — Lagasse Dominique 534 — Faisse Constant 534 — Dupont Edmond 533 — Quinet Ernest 531 — Pée Jules 524 — Lemeux Désiré 524 — Jouglet Francois 524 — Canonne François 533 — Durieux Louis 532 — Tremblay peut donc avec quelque raison, compter sur la clémence du chef de l'Etat, qui accueillera favorablement son recours en grâce.

Tremblay restera à Saint-Pierre encore une longtemps de la mutinerie. Il est à dire jusqu'à ce que la Cour de cassation ait statué sur son pourvoi, puis il sera ramené à la *maison* d'arrêt de Dunkerque, où il attendra la décision de M. Fallières, et il ne sait pas encore si la visite du bourreau.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

A la filature Mille

Samedi, 53 ouvriers de la filature de Mme veuve Mille et fils, rue d'Alger, 115, se sont mis en grève, demandant le renvoi d'un ouvrier qui s'était présenté au travail le 1er mai.

Mme Mille ayant refusé de leur donner satisfaction, les grévistes ont décidé de ne pas reprendre le travail. Des délégations se sont présentées chez M. Mille qui refusa de recevoir Mille et fils, mais n'ont abouti à aucun résultat.

A TOURCOING

Le vent est aux grèves — et à celles existantes sont encore venues s'en ajouter d'autres.

A l'établissement *Masurel frères, à France*, où il y a 600 ouvriers ratiéniens et 600 ouvrières, tacheres et bacleuses, l'accord ne s'étant pas fait jusqu'ici le chômage est devenu général. Hier les ouvriers au nombre de 600 n'ont pas travaillé. La machine est arrêtée.

Il n'y a que les ouvriers à la teinturie qui travaillent encore.

Les grèves continuent également pour les établissements Albert Pollet, rue de la Chapelle, Pollet et fils, rue de Lille, Paul Jonglez, à la Blanche-Porte.

Les moulineuses de chez M. Charles Six, rue du Château, au nombre de 40, sont également toujours en grève.

Comme grèves nouvelles nous avons à enregistrer: 84 rattacheurs de la filature Vandeuerberghe, rue d'Anvers, *qui demandent une augmentation de salaire*: 14 débourreurs sur 22 du peignage Lemaire, rue de Roubaix, demandent au tissage Sion et Vienne, rue des Carliers, 90 tisserands ont quitté le travail demandant revision du tarif de façon.

Trente rattacheurs de l'établissement Paul Jonglez, rue des Ursulines, ont arrêté hier soir. Ils réclament une augmentation de 1 fr. sur la somme variant entre 9 fr. 50 et 11 fr. 50 accordée pour les mille numéros de prime.

Deux cents quarante tisserands de l'établissement Toulemonde, au boulevard Gambetta, qui avaient cessé le travail le 1er juin à la suite du renvoi d'un ouvrier qui avait pris à partie un camarade qui n'avait pas chômé le fer mai, ne sont pas rentrés hier. Ils acceptent comme condition la réintégration de l'ouvrier congédié.

La grève des charpentiers est toujours en décroissance.

Chronique Locale

ROUBAIX

A PROPOS DES ÉLECTIONS

Ceux qui prendraient pour base de la force des partis en présence aux élections de dimanche dernier, les résultats obtenus par les listes des représentants, commettraient fort d'étrangers l'erreur en ce qui concerne le parti républicain.

Nos lecteurs savent dans quelles conditions particulières nous avons dû lutter. Ils savent encore que par devant le petit collectivisme nombre d'électeurs faisant taire leurs plus secrètes aspirations, qui crû devoir marcher avec *l'Union sociale* comme d'autres sont allés récemment aux cri cléricaux.

La faiblesse des voix obtenues par la liste démocratique n'est donc pas un indice suffisant *pour faire croire à l'amoindrissement du parti* républicain à Roubaix. A peine devons-nous y voir l'indication de ceux qui, fuyant toute compromission, ont voulu rester sur un terrain seulement républicain, désirant, bien que sûres de leur défaite, affirmer l'intransigeance de leurs convictions.

Au point de vue de nos forces, les résultats du scrutin du 3 mai ne sauraient être un indice. La lutte s'est présentée sous des auspices si défavorables qu'il est très difficile de nous compter d'une façon efficace. De là à être englobés par un parti *où par l'autre, il y a lieu et nous avons la certitude que dans les élections prochaines, les républicains mieux préparés à la lutte, sauront* reprendre la place qui leur revient. Il ne s'agit pour cela que d'un peu d'entente. Nous devons faire taire les mesquines questions particulières qui, un moment ont pu nous amoindrir.

Il faut que nous nous groupions, bien résolus à défendre le drapeau de la République antiléricale, assez vaste pour abriter tous ceux qui ont à cœur de *sauvegarder nos institutions*, soit contre les empiétements du collectivisme, soit contre l'action rétrograde que voudrait nous *faire faire la réaction*.

Que l'union et la discipline collectivistes nous servent d'exemple. *Aux élections dernières nos* adversaires nous ont donné une leçon de discipline de parti que tous les républicains feront bien de méditer s'ils veulent assurer, dans un avenir que peut être prochain, la prépondérance du drapeau de la République démocratique.

MARIUS.

Un accident chez MM. Motte

Un sérieux accident a eu lieu lundi soir chez MM. Motte et Cie, rue d'Avelghem.

Vers dix heures, un peigneur, M. Prudent Vandenecckte, âgé de 20 ans, demeurant rue Sébastopol, occupé à nettoyer son métier à la marche, eut la main droite prise dans l'engrenage et horriblement mutilée.

Le docteur Dubrulle a été appelé à procéder à l'amputation du pouce. Le blessé a été admis à l'hôpital.

Tombé d'une chaise

Lundi soir, M. Pierre Buoteous, 54 ans, demeurant rue Jacquart, rue Sauvaire, 4, se trouvait dans un estaminet voisin de son domicile où il s'était assis sur une chaise pour boire une consommation.

En quittant le siège il vint tomber lourdement sur une chaise voisine. Dans sa chute il s'est fait *de graves contusions aux côtes*. Le docteur Dubrulle, qui lui donnait ses soins, l'a fait admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Échos des élections

Lundi, vers 6 heures du soir, deux jeunes gens, Henri Delattre, 17 ans, et *Oscar Dubois*, 18 ans, demeurant à Hem, étaient livres rue des Arts et y chantaient à tue-tête.

Entendus par les agents de garde au poste du 2e arrondissement, ils ont été conduits au dépôt de police.

— Dans la soirée, Henri Lemaire, 19 ans, demeurant rue Jonnaupes, a été arrêté pour la même raison.

— Vers 7 heures du soir, un sieur Louis Germain frappait à coups de marteau sur la porte de l'habitation de M. Léon Deleschue, rue de Lannoy.

Un agent fut averti du fait et conduisit Germain au poste du 3e arrondissement.

— Vers 9 heures du soir, la police de sûreté a *arrêté dans la foule qui parcourait la manifestation socialiste*, le nommé Théodore Blagroote, maçon, exploué de France depuis plusieurs années.

Jeu de boule

Le sieur Louis Coquet, cabaretier au « Soldat laboureur », 87, rue de Lannoy, près du « Cheval blanc », a l'honneur de faire connaître aux amateurs qu'à l'occasion de l'installation de sa nouvelle boule *il donnera un grand jeu de boule le dimanche* 7 juin prochain. Il y aura 110 francs de prix.

Funérailles

Ce matin ont eu lieu en l'église Sainte-Elisabeth, au milieu d'une grande affluence de citoyens, les *funérailles de M. Paul Philippe*, comptable, rayi brusquement à l'affection des siens, à l'âge de 53 ans, après quelques jours de maladie.

Paul Philippe était un républicain de la première heure; il fut l'un des fondateurs et organisateurs de l'enseignement mutuel des travailleurs, créé à Roubaix sur la fin de l'Empire. La mort de Paul Philippe est une perte sensible pour le parti républicain.

C'était un homme modeste, faisant plus de besogne que de bruit.

Il sont nombreux les hommes dont il a fait l'éducation politique.

Républicain convaincu, il n'a jamais varié, et l'on peut dire de lui qu'il est mort comme il avait vécu, fidèle à ses convictions jusqu'au dernier jour.

On remarquait dans l'assistance M. Achille Screpel, sénateur, M. Gustave Dron, député, un certain nombre de conseillers municipaux, et de nombreux amis. Les couronnes et les gerbes offertes par la famille et les amis étaient *portées en avant du corbillard*.

Au cimetière, M. Clément Durant a prononcé les paroles suivantes:

Messieurs,

Au nom d'un groupe dignité, dont faisait partie Paul Philippe, je prends la parole au bord de cette tombe, qu'ils ne veulent pas laisser refermer sans adresser un dernier adieu à l'ami qui disparaît.

L'homme qui dort dans ce dernier sommeil dans cette fosse fut un juste et un vaillant.

Toute son existence, il l'a passée à défendre les idées de justice, de liberté, de solidarité, qui doivent unir tous les hommes.

Toujours, et en toutes circonstances, il a pris la défense des petits, des humbles, des faibles, contre les forts, les grands et les puissants.

Il était de ceux qui ont fait dans l'avenir, dans le développement pacifique et rationnel des doctrines, *qui amélorèrent le meilleur état social*.

Rien ne le rebutait, ni les défections des uns, ni l'indifférence des autres.

Souvent les idées, répétait-il souvent; travaillons sans relâche, les idées, c'est le grain qui germera tôt ou tard; prenons pour guides le droit et la justice, faisons notre devoir, et advienne que pourra.

Fumere ami! il l'a fait jusqu'au bout son devoir; il est mort sur la brèche, en combattant.

Mais s'il n'est plus, son souvenir sera resté, et les exemples qu'il nous a donnés ne seront point perdus.

Puissent les témoignages de sympathie, donnés à sa mémoire, par la foule qui l'accompagne à sa dernière demeure, être une consolation pour sa famille *éplorée*.

Adieu Paul, Adieu.

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing. 60

LE SERMENT d'une MÈRE

DEUXIÈME PARTIE

DEUX GOUTTES DE SANG

Ayant constaté le renouvellement de l'atmosphère et aspiré l'air plusieurs fois, par mesure de précaution, pour n'assurer qu'il ne contenait aucun élément dangereux ou de nature narcotique, elle se décida à entrer.

Comme moins, elle tenait une petite lampe de Fauve en légère paquet de vêtements de femme.

Elle courut à la cheminée et souffla les deux bougies qui y étaient allumées, puis, [illegible] Anita avait omis et complétement l'action.

Ensuite elle s'approcha du lit, dépoua sur une chaise, [illegible] Anita, [illegible] Mme Rivadieros était rulée, [illegible] Rivadieros, [illegible] Rivadieros Anita, absolument [illegible] et pétrie de connaissance.

XIII

MARCUS

[illegible] Marcus [illegible] Rivadieros [illegible] qu'il était [illegible] sans le voir, [illegible] Rivadieros [illegible] Anita [illegible] Rivadieros [illegible] Rivadieros [illegible] Rivadieros